



MUTUELLE

Un grand débat est ouvert à la mutuelle du Trésor. L'Indre et Loire, lors de son assemblée départementale, n'a pas été en reste dans la réflexion sur ses orientations.

Nous nous trouvons actuellement à une période charnière du fonctionnement de la Mutuelle, en raison d'un contexte peu favorable (très nombreux départs en retraite prévus dans les prochaines années, vieillissement de la population, concurrence sauvage des assurances privées). A partir de ce constat, il est tout à fait légitime et vital que la Mutuelle du Trésor lance des études sur notre fonctionnement futur, tant sur le plan financier, que sur celui des prestations offertes aux adhérents.

Cependant, le projet issu de l'étude menée en partenariat avec la MAI et la MDD arrive à proposer des solutions de fonctionnement qui sont très loin de l'esprit mutualiste qui a toujours fait la richesse de notre structure...Le débat continue...

Suite au refus du T.P.G. de donner une journée d'autorisation d'absence aux agents et aux membres du comité départemental participant à cette assemblée, voici la motion qui a été adoptée à l'unanimité :

**Assemblée départementale d'Indre et Loire
Mutuelle du Trésor
13 juin 2002**

MOTION

L'Assemblée départementale de la Mutuelle du Trésor d'Indre et Loire dénonce l'attitude de sa direction à l'égard de l'activité mutualiste.

Le 25 février et, pour la première fois, l'autorisation d'absence d'une journée traditionnellement accordée aux participants à l'Assemblée annuelle a été réduite de moitié et ce malgré les réactions fortes du Comité départemental.

Le 12 juin, les demandes d'une journée déposées par les membres du comité départemental, élus par les mutualistes et chargés d'animer les débats ont été de la même façon rejetées par la Direction.

L'Assemblée réunie demande le rétablissement de ces autorisations d'absence.

Sans reconnaissance de son activité, le comité départemental décidera des suites à donner pouvant aller jusqu'à sa démission.

Nous venons d'apprendre que le T.P.G maintient son refus, le comité départemental se réunira le 13 septembre pour réfléchir aux décisions qu'il conviendra de prendre.

....A SUIVRE...

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41